

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 / 0362

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Service : Coordination Jeunesse
Tél : 04 66 86 11 27
Réf : CR/AG/MN/EG/AH.2026.08.

Objet : Convention de partenariat à titre gracieux avec l'association Les Clés de la Réussite pour les ateliers d'accompagnement à la lecture et au langage organisés sur la ville d'Alès pour l'année scolaire 2026/2027

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2021-10-13-00110 du 13 octobre 2021 portant modifications des compétences de la Communauté Alès Agglomération et adoption de ses statuts,

Vu la délibération C2026_01_06 du conseil de communauté du 9 avril 2026 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'association Les Clés de la Réussite,

Considérant que le champ de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse est une compétence de la Communauté Alès Agglomération,

Considérant que la Communauté Alès Agglomération est attachée à mettre en œuvre une politique cohérente en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, englobant l'ensemble des problèmes inhérents aux enfants et aux jeunes dans les différents temps de leur vie,

Considérant que la Communauté Alès Agglomération couvre l'ensemble du territoire en offrant des services aux familles, de la petite enfance à l'adolescence,

Considérant les objectifs, les effets attendus ainsi que les perspectives envisagées définis par le projet éducatif de territoire de la Communauté Alès Agglomération pour la période 2026/2027,

Considérant que la Communauté Alès Agglomération mobilise et s'appuie sur le tissu associatif du territoire pour la mise en œuvre de certaines actions éducatives,

Considérant la volonté de la Communauté Alès Agglomération de mettre en place sur la ville d'Alès des ateliers d'accompagnement à la lecture et au langage, à destination d'enfants de niveau grande section de maternelle et de CP dans le cadre du projet éducatif de territoire et du programme de réussite éducative,

Considérant que l'association Les Clés de la Réussite, conformément à ses statuts, a pour but de soutenir et d'encourager par différents moyens, les actions éducatives, scolaires, de solidarité et citoyennes,

Considérant que pour mener à bien leurs missions, la Communauté Alès Agglomération et l'association Les Clés de la Réussite ont émis le souhait de développer conjointement des actions en direction d'enfants présentant des difficultés scolaires,

Considérant que les interventions de l'association Les Clés de la Réussite se traduisent notamment par l'animation de certains ateliers d'accompagnement à la lecture et au langage également organisés par la Communauté Alès Agglomération sur la ville d'Alès,

Considérant dès lors que pour assurer la bonne mise en œuvre de cette démarche commune, il convient pour la Communauté Alès Agglomération et l'association Les Clés de la Réussite de conclure une convention de partenariat définissant leur cadre d'intervention et leurs obligations respectives,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Une convention de coopération sera conclue entre la Communauté Alès Agglomération représentée par son président, M. Christophe RIVENQ et l'association Les Clés de la Réussite représentée par sa présidente, Mme Frédérique PIERRE et dont le siège social se situe 16 Rue Balore – 30100 Alès.

ARTICLE 2 :

La présente convention est établie à titre gracieux pour l'année scolaire 2026/2027 pour la période allant du 2 novembre 2026 au 17 juin 2027.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.



Alès, le

/ 9 SEP. 2026

Le président
Christophe RIVENQ